

PLAN DE ZONAGE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES

Commune d'ABRIES

PLAN LOCAL D'URBANISME
(Art. L. 123 - 1 du Code de l'Urbanisme)

LE VILLAGE

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du :

14/09/2009

Le Maire : Joëlle OCANA

INFORGRAPHIE ETABLIE PAR : Document modifié le : Pièce 3.2
MG Concept Ingénierie 11/02/2009
Les Faveurines n°12 Document édité le : Septembre 2004
Tél. 04 92 63 55 51 / Fax 04 92 51 51 52 Dernière modification le : 11/02/2009
www.mgconcept-ingenerie.net Selon observations de la Préfecture des Hautes Alpes
Echelle : 1/2000

LEGENDE

- Zone UA : Centre ancien
- ZONE UAa : Résidence de tourisme
- ZONE UAB : Logements sociaux bioclimatiques
- ZONE UB : Extension urbaine discontinue
- ZONE UBe : Camping de Larra
- ZONE UBi : Gîtes Hannibal
- ZONE UC : Zone de loisirs de St-Laurent
- ZONE AUa : Zone d'urbanisation future (hôtel + bâti collectif)
- ZONE A : Zone agricole
- ZONE Ac : Zone agricole "constructible"
- ZONE N : Zone Naturelle
- ZONE Ns : Domaine skiable
- EMPLACEMENT RESERVE
- 1. Zone de dépôt amont de La Garcine
- 2. Zone de dépôt aval de La Garcine
- PISTE DE SKI DE FOND

